

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE – CNI / PASSEPORT

Pré-demande à faire en ligne sur ants.gouv.fr
Imprimer le récapitulatif et le rapporter **non signé** lors du RDV

+ Timbre fiscal (pour les passeports et CNI perdues/volées)

Passeport : 86 € adulte / 42 € à partir de 15 ans / 17 € jusqu'à 14 ans

CNI perdue/volée : 25 €

Paiement en ligne sur le site ants.gouv.fr ou auprès d'un buraliste agréé

La présence du demandeur est obligatoire lors du rendez-vous, qu'il soit majeur ou mineur

PERSONNE MAJEURE	PERSONNE MINEURE <i>(obligatoirement accompagnée d'un parent)</i>
<p><u>Carte d'identité</u> ou <u>passeport</u> en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans</p> <p>Ou</p> <p><u>Copie intégrale</u> de l'acte de naissance de moins de 3 mois du demandeur</p> <p>+ <u>livret de famille</u></p>	<p><u>Carte d'identité</u> ou <u>passeport</u> en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans</p> <p>Ou</p> <p><u>Copie intégrale</u> de l'acte de naissance de moins de 3 mois du demandeur</p> <p>+ <u>livret de famille</u></p> <p>+ <u>pièce d'identité des parents</u></p>
<i>En cas de divorce</i>	<i>En cas de divorce des parents</i>
<p>Fournir <u>l'original du jugement</u> autorisant le port du nom de l'ex-conjoint pour les femmes</p> <p>+ <u>livret de famille</u></p>	<p>Fournir <u>l'original du jugement de divorce</u> en intégralité</p> <p>+ <u>autorisation manuscrite</u> de l'autre parent</p> <p>+ sa <u>carte d'identité</u></p>
<i>En cas de changement de situation matrimoniale</i>	<i>Cas particulier (changement de nom, changement de prénom, naturalisation...)</i>
<p>Veuvage Fournir <u>l'acte de décès</u> du conjoint</p> <p>Mariage Fournir <u>l'acte de mariage</u></p>	<p>Merci d'apporter tous les documents justificatifs relatifs à votre situation</p>
<p><u>Justificatif de domicile de moins de 6 mois</u> ORIGINAL DE LA FACTURE Avis d'imposition (préconisé) – Eau – Électricité – Téléphone</p> <p>Si pas de justificatif de domicile à son nom, fournir : Facture hébergeant + Attestation manuscrite hébergeant + Carte d'identité hébergeant</p>	
<p>1 plaquette de photos d'identité couleur de moins de 6 mois (format photomaton)</p> <p>Bouche fermée – Front dégagé – Cheveux derrière les oreilles (IMPORTANT) Sans lunettes – Sans accessoires dans les cheveux – Cou et nuque dégagés</p> <p>Privilégier les photos chez un photographe agréé</p>	
<p>En cas de non restitution de l'ancien titre</p> <p><u>CERFA Déclaration de perte</u> ou déclaration de vol en gendarmerie + <u>copie de la carte d'identité perdue/volée</u> ou <u>tout autre document avec photo</u> (permis, carte vitale...)</p> <p>Timbre fiscal de 25€ (en ligne sur le site ants.gouv.fr ou chez un buraliste agréé)</p>	